

FICHE PRATIQUE EN CAS D'ACCIDENT LORS D'UN MATCH OU ENTRAINEMENT

Voici la démarche à suivre pour les encadrants, les joueurs et/ou les parents:

ENCADRANTS

- 1/ Evaluer approximativement la gravité de la blessure
- 2/ Prévenir les parents (pour les mineurs) ou une personne du choix du joueur si blessure bénigne ou sérieuse. Au gymnase R. Desnos, une pharmacie est disponible dans le Bureau.
- 3/ En cas, de complication suite à la blessure (ex: malaise, spasme...) prévenir les pompiers au 18

Dans tous les cas, remettre une déclaration d'accident à la personne responsable du joueur ou au joueur.

Cette déclaration est téléchargeable sur le site www.asorlybasket.fr et disponible dans le bureau du gymnase R. Desnos.

PARENTS / JOUEURS

- 1/ Remettre la déclaration d'accident au médecin qui prend en charge le blessé.
- 2/ Cette déclaration sert à compléter les frais non pris en charge par la sécurité sociale ou la mutuelle du joueur. Elle fait partie de l'assurance contractée avec la licence.
- 3/ Conserver cette déclaration et y joindre tous les documents demandés.
- 4/ Ne la retourner que lorsque le joueur blessé est complètement rétabli et que tous les soins sont terminés (ex: séances de kiné).
- 5/ Penser à prévenir l'entraîneur de l'évolution de la blessure et de la date de reprise du joueur.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à joindre le club
asobasket@wanadoo.fr / 01 48 52 40 86

